

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-17

Séance du lundi 30 mars 2026 à 14h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 26 mars 2026 par monsieur Rémi Goube, maire, s'est réuni en mairie ce jour.

**Présents :** Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Michel-Pierre Pécou, Julia Grassler, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Frédéric Reumaux.

**Représentée :** Caroline Sauer par Cloé Dimier.

**Secrétaire :** Frédéric Froment

**2026-17 : Approbation du Compte Financier Unique du Budget Eau et Assainissement**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu le code des juridictions financières

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan, du compte de résultat synthétique et des taux de contributions et produits afférents.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame MARTIN, délibérant sur le Compte Financier Unique de la commune de Gresse-en-Vercors, budget annexe eau et assainissement, dressé par Rémi GOUBE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget annexe eau et assainissement,

Lui donne acte de la présentation faite du CFU :

CFU 2025	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025	278 355,28 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	71 688,94 €
DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT 2025	206 666,34 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025	138 758,38 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025	234 197,42 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2025	95 439,04 €
RÉSULTAT 2025	- 111 227,30 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ANTÉRIEUR	38 311,23 €
DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT 2025	206 666,34 €
DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	168 355,11 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT ANTÉRIEUR	490 665,78 €
EXCÈDENT D'INVESTISSEMENT 2025	95 439,04 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CUMULE	586 104,82 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	417 749,71 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur Rémi GOUBE, Maire, a quitté l'assemblée au moment du vote du CFU 2025 du budget annexe eau et assainissement.

VOTANTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

BLANC ou NUL : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 30 mars 2026

Monsieur Rémi Goube

Maire



Délibération transmise à la préfecture le 31/03/2026

et affichée et publiée le 31/03/2026